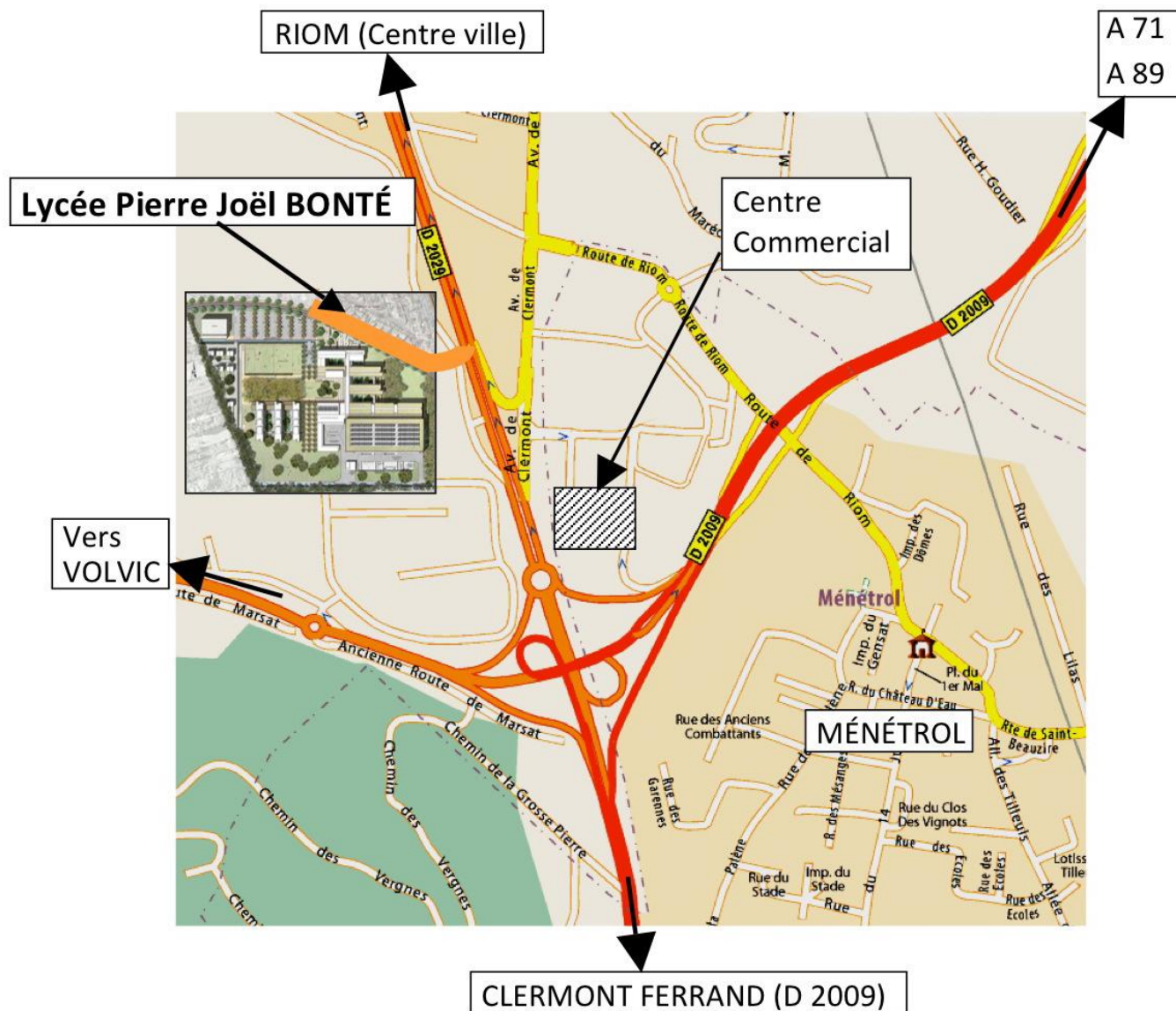


## Situation et accès



### LYCÉE Pierre-Joël BONTÉ

2 avenue Averroès

63201 RIOM CEDEX

Téléphone : 04 73 671 671

Télécopie : 04 73 671 672

Courriel : 0631985R@ac-clermont.fr

Site Internet : <http://www.lyc-pierre-joel-bonte.ac-clermont.fr/>



# CERTIFICAT D'ATTITUDE PROFESSIONNELLE PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS (CAP PAR)

## Présentation générale

---

Le titulaire du CAP Peintre Applicateur de Revêtements est un ouvrier professionnel du bâtiment qui exerce sa profession dans une entreprise de construction ou de réhabilitation.

Il intervient en intérieur, souvent dans des locaux occupés ainsi qu'en extérieur, notamment pour le traitement des façades.

Il exécute des travaux courants d'application de peintures et de produits décoratifs.

Il applique également des papiers peints, des revêtements muraux et des revêtements de sol.

Ses connaissances artistiques et les nouvelles utilisations des revêtements et produits lui offrent une liberté d'expression de plus en plus grande et augmentent ses possibilités de création.

## Conditions d'admission

---

- Le CAP est accessible à des élèves de 3<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> Prépa Pro, 3<sup>ème</sup> SEGPA ou CIPPA
- La durée des études pour obtenir un CAP est de 2 ans

## Poursuites d'études

---

Après le CAP, plusieurs possibilités s'offrent au jeune diplômé :

- Mention Complémentaire Plaquiste
- Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment
- Brevets Professionnels :
  - Carrelage mosaïque
  - Construction d'ouvrage du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse
  - Peinture et revêtements
  - Plâtrerie et plaques
- Autres CAP complémentaires :
  - Staffeur ornemaniste
  - Carreleur mosaïste
  - Solier moquettiste

Proposé au **Lycée Pierre-Joël Bonté**

## Contenu de la formation

---

### Le CAP Peintre Applicateur de Revêtements au lycée Pierre Joël Bonté

L'atelier finition possède un plateau technique composé de trois bâtiments permettant de proposer aux élèves des conditions de travail proches de celles qu'ils rencontreront sur les chantiers.

Le titulaire du diplôme est capable de :

- Lire et comprendre les plans de réalisation d'un ouvrage
- Réaliser les travaux préparatoires et d'apprêt
- Réaliser les travaux de peinture en finition soignée
- Réaliser des ravalements de façade
- Poser tous types de papiers peints et revêtements muraux
- Poser tous types de revêtements de sols
- Maîtriser la technologie du bâtiment



## Formation en entreprise

---

**Des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP), d'une durée totale de 14 semaines, sont réalisées au cours des 2 années de formation.**

Elles donnent lieu à une épreuve d'évaluation de mise en œuvre, à la rédaction d'un rapport d'activités et à une soutenance orale qui font partie intégrante des épreuves d'examen.

2 semaines spécifiques s'y ajoutent, organisées par l'établissement de formation, elles ont pour objet la préparation des attestations de :

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)

# LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

	PREMIÈRE ANNÉE	DEUXIÈME ANNÉE	TOTAL sur 2 ans
	volume annuel	volume annuel	
<b>ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS AU LYCÉE</b>	<b>551 h</b>	<b>494 h</b>	<b>1045 h</b>
...dont enseignement professionnel et français en co-intervention	43,5 h	39 h	
...dont enseignement professionnel et maths en co-intervention	43,5 h	39 h	
...dont réalisation d'un chef d'œuvre	87 h	78 h	
<b>FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL</b>	<b>6 à 7 semaines</b> de 210 h à 245 h	<b>6 à 7 semaines</b> de 210 h à 245 h	<b>de 420 h à 490 h</b>
<b>ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	<b>246 h</b>	<b>221 h</b>	<b>467 h</b>
Français, histoire géographie	43,5 h	39 h	
Enseignement moral et civique	14,5 h	13 h	
Mathématiques - sciences	43,5 h	39 h	
Langues vivantes	43,5 h	39 h	
Arts appliqués et culture artistique	29 h	26 h	
EPS	72 h	65 h	
<b>CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION</b>	<b>101 h</b>	<b>91 h</b>	<b>192 h</b>
<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>de 1108 h à 1143 h</b>	<b>de 1016 h à 1051 h</b>	<b>de 2124 h à 2194 h</b>